



VILLE DE PLOEMEUR  
MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 09/10/2017

Reçu en préfecture le 09/10/2017

Affiché le

- 9 OCT. 2017

ID : 056-215601626-20171004-DB20171016-DE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du  
Mercredi 4 octobre 2017

**COMPTE-RENDU DE CONCESSION GAZ – ANNEE 2016**

**Etaient présents** : Ronan LOAS, Teaki DUPONT, Antoine GOYER, David DREGOIRE, Hélène BOLEIS, Patricia QUERO-RUEN, Pascaline ALNO, Serge LECUYER, Patrick GOUELLO, Bernard CLERGEON, Dominique QUINTIN, Philippe DONIES, Katherine GIANNI, Anne-Valerie RODRIGUES, Martine LIEDOT, Armelle GEGOUSSE, Pierre-Yves CAINJO, Isabelle LE RIBLAIR, Dominique DAUGES, Michel ROUALO, Dominique SAURAY, Daniel LE LORREC, Michel LE MESTRALLAN, Nolwenn DELALEE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Thierry LE FLOCH.

**Absents excusés avant donné pouvoir** : Claudie LE BIHAN à Dominique QUINTIN, Jean-Luc MADEC à Ronan LOAS, Christelle CAINJO à Isabelle LE RIBLAIR, Loïc TONNERRE à Michel ROUALO, Irène BELLEC à Michel LE MESTRALLAN, Yolande ALLANIC à Nolwenn DELALEE, Sylvain BRITEL à Daniel LE LORREC.

**Secrétaire de séance** : Teaki DUPONT

**Présents : 26**  
**Pouvoirs : 7**

**DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES**

**n°16**

**COMPTE-RENDU DE CONCESSION GAZ – ANNEE 2016**

Rapporteur : David DREGOIRE

Conformément à la loi, le Conseil municipal est informé des éléments marquants l'activité de GRDF en matière d'exploitation du réseau de gaz de la commune.

Le contrat de concession signé en 1996 s'achèvera en 2026.

- Nombres d'abonnés : 3813 (+ 45 mises en service en 2016)
- Puissance acheminée : 98 222 Mwh
- Linéaire de réseau : 103,861 km (103,763 km en 2016 en 2015)
- Investissements réalisés : 143 330 € (236 000 € en 2015)
- Redevance versée à la commune : 9972 €
- Recettes d'acheminement : 1 177 126 €

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis de la commission « Urbanisme et logement » et « Economie, emploi et tourisme » du 22 septembre 2017 ;

Vu l'avis de la commission « Finances et ressources humaines » et « Education, culture, relations internationales » et « Jeunesse, sport, santé » du 25 septembre 2017 ;

Vu le rapport présenté en conseil municipal ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL :**

- > **PREND CONNAISSANCE** des éléments présentés ci-dessus.

Le registre dûment signé.  
Pour extrait certifié conforme.



Ronan LOAS,  
Maire